

écurité / l'IA et les territoires par la Fondapol

j'ai trouvé ce doc (PJ) sur la sécurité / l'IA et les territoires par la Fondapol.

Chat me dit 3 points à retenir en résumé :

L'IA comme **analyse augmentée** **des signaux faibles**

L'étude mentionne que l'IA peut contribuer à :

- l'**optimisation des échanges entre acteurs** (forces de sécurité),
- l'**analyse avancée des données** pour produire de la connaissance,
- l'**aide à l'action** même dans des environnements massifs de données.

☐ Dans le cadre de *ALTÉRIS*, l'IA peut servir à :

1. **Détecter des configurations spatiales à risque** dans les jumeaux numériques (franchissements d'espaces, densités mal articulées),
2. **Identifier des anomalies dans les flux et usages** à partir de séries temporelles de données,
3. **Croiser des données socio-territoriales, d'accidentologie et de perception citoyenne** avec des modèles explicatifs.

L'IA devient ici un **outil de lecture plus fine du territoire**, non un instrument de contrôle social.

Acceptabilité et perception citoyenne comptent autant que

L'efficacité

L'étude évoque implicitement l'importance de la **confiance du public** dans l'usage de technologies nouvelles. L'adhésion à des innovations en matière de sécurité dépend :

- de la **maîtrise de leurs effets**,
- de la **compréhension de ce qui est fait et pourquoi**,
- de la **sensibilité au cadre légal et aux libertés**.

☐ *ALTÉRIS* peut intégrer cette idée en proposant dès le départ :

- des **séances de restitution publique** des diagnostics,
- des **explications pédagogiques des modèles utilisés**,
- des **ateliers citoyens sur la place de la donnée et de l'IA dans les diagnostics territoriaux**.

Ce n'est pas seulement du « consulting territorial augmenté par l'IA », mais **une gouvernance partagée de ces outils**.

Un point fort à reprendre : évaluation continue et mesure de l'impact

L'étude souligne que pour que l'IA soit véritablement utile dans les missions de sécurité, elle doit s'inscrire dans des dispositifs d'évaluation qui mesurent :

- l'efficacité,
- les coûts/avantages,
- les biais potentiels,
- les impacts sociétaux.

☐ *ALTÉRIS* peut donc proposer :

- des **protocoles d'évaluation permanente** des modèles,
- des **indicateurs co-construits** avec les collectivités,

- des **rapports annuels publics ou partagés** sur les effets territoriaux des recommandations.

Cela place la filiale non comme un fournisseur d'outil technologique, mais comme **un partenaire de l'évaluation de politiques publiques**.

Revision #1

Created 2026-02-03 12:44:16 UTC by Julien

Updated 2026-02-03 12:44:43 UTC by Julien